

Conditions générales de vente

(version du 27 janvier 2026)

Article 1 – Identification de la société

La société NÉOBOIS,
SAS au capital de 1 000 €,
Siège social : 1 rue du bout du Puy, Les Simonots, Saxi-Bourdon, 58330,
Immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 944 930 874,
SIRET : 944 930 874 00010,
TVA intracommunautaire : FR32944930874,
Représentée par Monsieur Hugo BEAUCHET, Président.

Article 2 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute vente de bois de chauffage réalisée par NÉOBOIS auprès de clients particuliers ou professionnels.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 3 – Produits

NÉOBOIS commercialise du bois de chauffage sous forme de bûches ou en vrac, conditionné en stères ou en big bag, en bois sec ou mi-sec.

Les longueurs proposées sont les suivantes : 25 cm, 33 cm, 50 cm et 1 m.

Le bois étant un produit naturel, des variations de dimensions, d'essence, d'humidité et d'aspect peuvent exister et ne constituent pas un défaut.

Article 4 – Définition du stère et volume apparent

Le stère est une unité de mesure correspondant à un volume apparent de bois empilé.

Le client est expressément informé que :

- Un stère de bois coupé en bûches d'un mètre (1 m) correspond approximativement à un volume apparent de 1 m³.

- Lorsque le bois est coupé en longueurs inférieures (par exemple 50 cm, 33 cm ou 25 cm), le volume apparent occupé est inférieur à 1 m³ en raison de la diminution des vides entre les bûches.

En conséquence, un stère livré en longueurs inférieures à 1 m ne correspond pas à 1 m³ de volume apparent, tout en représentant la même quantité de bois.

Les volumes indicatifs généralement admis sont les suivants :

- 1 stère en bûches de 50 cm $\approx$ 0,8 m³ apparent
- 1 stère en bûches de 33 cm $\approx$ 0,7 m³ apparent
- 1 stère en bûches de 25 cm $\approx$ 0,6 m³ apparent

Ces valeurs sont données à titre purement indicatif.

Le client reconnaît être parfaitement informé de cette différence et ne pourra en aucun cas formuler de réclamation fondée sur la comparaison entre stère et mètre cube.

La quantité vendue est exprimée en stères, et non en mètres cubes.

Article 5 – Commandes

Les commandes peuvent être passées :

- Par téléphone
- Par email
- Via le formulaire du site internet
- Via les réseaux sociaux

La commande devient ferme après validation par NÉOBOIS.

Article 6 – Prix

Les prix sont exprimés en euros (€) et toutes taxes comprises (TTC).

Ils sont ceux en vigueur au jour de la commande (se référer à la plaquette tarifaire en vigueur au moment de la commande).

Les frais de livraison sont précisés lors de la commande.

Les frais de livraison sont inclus dans le tarif dans un périmètre de trente (30) km autour de l'exploitation.

Les frais de livraison sont estimés sur devis au-delà du secteur mentionné ci-dessus.

Article 7 – Modalités de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont :

- Virement bancaire
- Espèces
- Chèque

Le paiement s'effectue à la livraison.

Article 8 – Livraison

Zone de livraison

La livraison se fait dans un rayon de 30 km autour de l'exploitation sise 1 rue du bout du Puy, Les Simonots, Saxe-Bourdon, 58330.

Au-delà de ce secteur, la livraison est sur demande et NÉOBOIS se réserve le droit de refuser.

Délais

Les délais sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon la période, la météo et le volume de commandes.

Lieu de livraison

La livraison est effectuée à l'endroit choisi par le client selon l'accessibilité du terrain.

Le client est entièrement responsable de l'accessibilité du lieu de livraison.

En cas d'impossibilité d'accès, NÉOBOIS se réserve le droit d'effectuer la livraison au point accessible le plus proche, sans que cela ne puisse donner lieu à réclamation ou réduction de prix.

Article 9 – Transfert de propriété et des risques

Le transfert de propriété et des risques a lieu au moment de la livraison.

Article 10 – Annulation de commande

Toute annulation doit être signalée au minimum 24 heures avant la date de livraison prévue.

Passé ce délai, la livraison pourra être facturée ou maintenue.

Article 11 – Retours, réclamations et remboursements

Les produits livrés ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés.

Toute réclamation concernant la livraison doit être formulée immédiatement lors de la livraison.

Article 12 – Responsabilité

NÉOBOIS ne saurait être tenu responsable :

- D'une mauvaise utilisation ou d'un mauvais stockage du bois
- Des conséquences liées à l'humidité naturelle du bois
- Des difficultés d'accès au lieu de livraison
- Des retards liés aux conditions météorologiques ou événements indépendants de sa volonté

Le client est seul responsable de l'utilisation du bois livré.

Article 13 – Force majeure

La responsabilité de NÉOBOIS ne pourra être engagée en cas de force majeure (intempéries, panne, accident, incendie, impossibilité d'approvisionnement, etc.).

Article 14 – Données personnelles

Les données clients sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale et ne sont jamais revendues.

Article 15 – Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

Le client a le droit de recourir gratuitement à un service de médiation.

À défaut, les tribunaux du ressort du siège social de NÉOBOIS seront seuls compétents.